



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE DE CHANTIERS DE BÛCHERONNAGE MANUEL

FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 30 août 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Brevet Professionnel Responsable de chantiers de Bûcheronnage Manuel
- **Objectifs de formation** : acquérir les connaissances pour gérer une entreprise forestière. Assurer la gestion d'équipe d'ouvriers forestiers.

DURÉE / LIEU

1480 h / CFPPAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Entrepreneur de travaux forestiers,
- Chef d'équipe,
- Ouvrier forestier qualifié.

Poursuites d'études :

- BTSA Gestion Forestière
- Spécialité d'Initiative Locale (SIL) – Mobilisation des Bois

taux de présentation à l'examen : 100%

taux de réussite* : 100%

taux d'insertion professionnelle à 6 mois** : 100%

taux de satisfaction*** : 100%

* rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen 2023-2024

** pourcentage d'apprenants ayant un contrat de travail à la sortie de la formation 2022-2023

*** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2023-2024)

- Date d'enregistrement de la certification : 19/01/2023
- **RNCP : 37563** (option travaux sylvicoles) (certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 19/01/2023
- Évaluation par UC (Unités Capitalisables)
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Possibilité d'adaptation des parcours (VAA)

STRUCTURE

- C1 : Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- C2 : Assurer le pilotage d'un chantier de récolte des bois ou C2 : Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture
- C3 : Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel
- C4 : Réaliser des travaux de débardage et de tri des bois ou C4 : Réaliser des travaux de sylviculture
- C5 : Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers
- C6 : UCARE : Assurer la gestion d'une entreprise de travaux forestiers

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18ans
- Avoir un diplôme de niveau 3
- Avoir des capacités physiques suffisantes (endurance, résistance ou intempéries)
- **Contactez notre responsable de formation :**

- M. JOLLARD (06-86-38-96-78)
- **Personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif : de 20 000 à 22 000 €

Salariés :

- Financements et/ou rémunération possibles par son fonds d'assurance formation (ex : OCAPIAT, Transition Pro, CPF...)

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunération possibles par France

Travail

- Opération financée par la Région Grand Est
- Rémunération possible par la Région Grand Est



Financé par
l'Union européenne



ATOUS DE LA FORMATION

- Formation en situation réelle sur chantiers forestiers
- Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)